

Image not found or type unknown



Pension de reversion de l'ex mari

Par **fati74**, le **22/03/2013** à **17:08**

bonjour je viens d'apprendre le décès de mon ex mari, je voudrais savoir si j'ai droit à la pension de reversion, et comment la demander, je n'ai pas eu d'enfants avec lui, moi je me suis remariée après, et re-divorcée, lui il ne s'est jamais remarié....merci de votre réponse

Par **amajuris**, le **22/03/2013** à **20:22**

bjr, il existe plusieurs réponses à votre question selon la situation de votre mari, fonctionnaire, salarié du régime général, professions libérales, artisans...etc...vous pouvez poser la question à la ou aux caisses qui versaient une retraite à votre ex-mari. selon les cas le montant de la pension de reversion peut être calculée en fonction des revenus de votre foyer ou pas. rncdt